

AVIS DE COURSE

**Epreuve de ligue « extrême glisse »
Dimanche 7 avril 2013
CNCorbières**

1. REGLES

- 1.1. La régate sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, **incluant l'annexe B** et les règlements fédéraux.
 - 1.2. Toutes les **voiles** d'un même concurrent devront être conformes aux annexes G et B 2.4 des RCV 2009-2012 et devront porter le **même numéro, lisible des 2 côtés**.
 - 1.3. Le comité de course se réserve le droit d'obliger les coureurs à porter un **gilet de sauvetage** suivant les conditions météo. L'information sera affichée au tableau officiel.

2. PUBLICITE

- 2.1.** L'épreuve correspond à la catégorie C telle que définie dans l'article 20 du règlement ISAF, modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.
2.2. La carte publicité est obligatoire si nécessaire.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1.** La régate est ouverte à toutes les planches des classes **techno 283/RRD 120, F42, Open**.

3.2. Les planches admissibles peuvent s'inscrire :

 - en complétant le **bulletin d'inscription** joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription à : CNCorbières 1089 port-mahon 11130 SIGEAN

ou

 - en s'inscrivant en ligne en cliquant sur le lien suivant : www.port-mahon-voile.com (rubrique association, inscription en ligne)

ou

 - ou sur place le 07 avril /2013 (clôture des inscriptions à **10h00**).

3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

 - leur **licence FFVoile** valide portant le **cachet médical** et accompagnée d'une **autorisation parentale** pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de **surclassement** dûment complétée
 - si nécessaire, **l'autorisation de port de publicité**
 - le **certificat de jauge** ou de conformité

3.4. Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

4. DROITS A PAYER

5. PROGRAMME

- 5.1.** Confirmation d'inscription : 07/04/2013 de **9h à 10h**
- 5.2.** Briefing coureurs : **10h15**
- 5.3.** Premier signal d'avertissement prévu : **11h**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :
-**disponibles** à la confirmation des inscriptions.
-**affichées** au tableau officiel proche de l'accueil.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront **définis au briefing** au minimum 30 minutes avant le premier signal d'avertissement.

8. CLASSEMENT

- 8.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1.**
- 8.2.** Le **système de points à minima** s'appliquera.
-Si 3 courses et plus sont validées, on retirera la plus mauvaise.
-Si 6 courses et plus sont validées, on retirera les deux plus mauvaises.
-Si 9 courses et plus sont validées, on retirera les trois plus mauvaises.

9. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

Le CNCorbières n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

10. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à cette régate, le concurrent **autorise le CNCorbières** à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après l'épreuve) des photos en mouvements ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de l'épreuve et **à utiliser gracieusement son image et son nom.**

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

CNCorbières 1089 port-mahon 11130 SIGEAN

Tél : **0 960 181 370 – 0606 667 842**

Mèl : **portmahonvoile@wanadoo.fr**

Web : **www.port-mahon-voile.com**